

Campagne mondiale pour l'éducation

LIGNES DIRECTRICES POUR LE PLAIDOYER DE LA CME

Contexte

La Campagne mondiale pour l'éducation représente la voix de la société civile dans les espaces et processus politiques de l'éducation dans le monde entier. Nos membres plaident et font campagne ensemble pour une éducation gratuite, inclusive et de qualité, sans discrimination, promeuvent l'apprentissage tout au long de la vie, valorisent et soutiennent de manière adéquate la profession d'enseignant et les organisations de jeunes, d'étudiants et de parents.

La CME a été fondée en 1999 lors du Forum mondial de l'éducation à Dakar pour fournir une plateforme unifiée qui coordonne le travail de la société civile sur l'éducation, nous sommes un mouvement mondial qui comprend des coalitions, des réseaux et des syndicats nationaux de l'éducation du monde entier, ainsi que des organisations internationales et régionales.

La CME est coordonnée par un secrétariat mondial et est sous la supervision stratégique d'un conseil d'administration représentant toutes les parties prenantes, notre mission est de promouvoir et de défendre l'éducation publique gratuite et de qualité en tant que droit de l'homme fondamental et d'exercer une pression dans toutes les sphères publiques.

Objectif

La CME a préparé un Cadre de plaidoyer pour définir les principes et les approches sur lesquels le mouvement est appelé à développer ses actions de plaidoyer. Le Cadre de plaidoyer est complété par les présentes lignes directrices, qui visent à clarifier le rôle du Secrétariat international et des membres dans la réalisation du Plan stratégique 2023-2027 de la CME.

Les lignes directrices pour le plaidoyer sont un instrument flexible visant à aider les membres de la CME et le Secrétariat international à adopter des plans de mise en œuvre pour leurs activités de plaidoyer nationales, régionales et internationales, conformément aux priorités et aux actions stratégiques clés énoncées dans le Plan stratégique de la CME 2023-2027.

Principales actions de plaidoyer

Les lignes directrices pour le plaidoyer suggèrent aux membres de la CME des actions stratégiques à prendre en considération pour établir et mettre en œuvre des plans de plaidoyer. Cette liste d'actions a été systématisée sur la base du travail actuel de nombreux membres de la CME.

Les actions clés de plaidoyer sont adaptées à tous les domaines prioritaires et ne constituent pas une énumération exhaustive ou prescriptive, mais plutôt un guide.

Compte tenu de la nature du travail de plaidoyer, les actions sont organisées aux niveaux national et régional/international, étant entendu que leur interconnexion est hautement souhaitable pour maximiser l'impact.

Niveau national

Renforcement des capacités

La croissance et le renforcement de notre capacité collective d'influence sont au cœur de notre travail de plaidoyer. Nous reconnaissons que la capacité institutionnelle doit être basée sur des principes de bonne gouvernance, qui permettent d'accroître la transparence et la responsabilité tout en orientant le travail politique dans la bonne direction.

Le renforcement des capacités doit englober les secrétariats, les partenaires, les activistes et les acteurs sociaux avec lesquels nous travaillons, afin de consolider et de renforcer conjointement le rôle de la société civile organisée dans la définition du programme politique de l'éducation et la mobilisation pour sa réalisation.

Mise en réseau

En tant que mouvement mondial, et reconnaissant que les attaques et les revers contre l'éducation sont souvent intenses et généralisés, la CME préconise le travail en réseau comme stratégie politique et organisationnelle permettant une collaboration efficace entre les parties prenantes concernées, qui devraient inclure, l'égalité des genres, les enseignants, les étudiants handicapés et non handicapés et les dirigeants communautaires.

La mise en réseau nécessite une participation active de la part des membres de la CME et implique généralement, comme étape préalable, l'identification des parties prenantes essentielles dans les contextes nationaux et internationaux, y compris les activistes d'autres secteurs que celui de l'éducation. Par la suite, la cartographie des acteurs sociaux devrait être un processus permanent.

Mobilisation et participation

Faire pression sur les gouvernements pour qu'ils formulent des politiques publiques et des mesures qui contribuent à la réalisation du droit de l'homme à l'éducation est probablement l'objectif principal de notre travail de plaidoyer. Cela nécessite la consultation et la mobilisation constantes (y compris la protestation sociale) de la société civile et suppose bien sûr une action politique qui doit répondre à des plans stratégiques et à des événements opportunistes auxquels nous devons réagir.

La mobilisation n'est possible que si des pratiques participatives sont mises en place au sein des coalitions nationales, afin que les gens s'identifient rapidement aux cibles de nos revendications.

La participation à l'analyse de la situation et à la prise de décision peut être encouragée par la création de cellules de réflexions, de groupes de travail, de comités permanents et ponctuels,

ainsi que par la mise en place de comités régionaux capables d'évaluer les particularités territoriales et d'y répondre.

Animer des forums de discussion

L'un des moyens les plus efficaces de positionner les sujets de discussion est l'organisation d'événements publics, directement dirigés par les membres de la CME, tels que des conférences, des ateliers, des webinaires, des foires, etc.

Ces événements constituent l'espace idéal pour organiser des débats techniques et politiques sur des questions intéressant nos membres et attirent souvent l'attention de la presse, du monde universitaire et des acteurs politiques que nous souhaitons influencer.

En outre, les forums de discussion accueillent des actions de communication de grande valeur, telles que des déclarations politiques, des appels, des déclarations de presse, des publications et d'autres communications.

Recherche orientée vers la défense des intérêts

Tout en reconnaissant la valeur de la recherche universitaire, la CME préfère lier la recherche à l'action politique et au plaidoyer.

La recherche orientée vers le plaidoyer est notre option, compte tenu de son utilité pour la préparation des rapports, ainsi que pour clarifier des questions complexes et, bien sûr, elle constitue une excellente contribution aux campagnes et au travail de communication.

En tout état de cause, les membres de la CME devraient renforcer leurs relations avec le monde universitaire, en particulier avec les universités et instituts publics, ce qui est avantageux pour tous : d'une part, cela permet d'éclairer l'action politique avec des preuves scientifiques actualisées et, d'autre part, cela offre aux universitaires la possibilité d'obtenir des effets pratiques de leur travail intellectuel.

Orientation et coordination techniques

En tant que chefs de file de la société civile, les coalitions nationales de l'éducation et les autres membres de la CME ont la possibilité de soutenir le travail des organisations communautaires, des fonctionnaires, et en général, des acteurs sociaux intéressés par la promotion du droit de l'homme à l'éducation.

Les conseils techniques offerts par nos membres comprennent des protocoles éthiques, des lignes directrices, des manuels et des boîtes à outils pour soutenir le changement et la transformation.

Ce matériel doit être soigneusement médiatisé, rédigé et conçu à l'aide de techniques faciles à utiliser et respectueuses de l'égalité entre les hommes et les femmes, et tenir compte des

particularités des publics cibles, tels que les communautés rurales, les personnes handicapées et les communautés linguistiques.

Sensibilisation du public & Campagnes

Les campagnes sont des activités traditionnelles de la CME, qui est elle-même une campagne permanente et nous cherchons à obtenir des impacts vérifiables.

L'objectif de la campagne doit être lié aux priorités établies dans les plans stratégiques et sa durée peut varier en fonction de ses objectifs spécifiques.

L'expérience des membres de la CME montre l'énorme valeur des campagnes en tant que processus de plaidoyer encadré dans le temps, qui est également très apprécié en tant que source d'apprentissage pour les efforts futurs.

La Semaine mondiale d'action pour l'éducation (GAWE) est la campagne phare de la CME, où tous les membres convergent chaque année. Sa mise en œuvre simultanée dans toutes les régions marque le moment le plus important de l'action mondiale menée par les organisations de la société civile.

Participation active

Le plaidoyer en faveur de la pleine réalisation du droit de l'homme à l'éducation conduit généralement à travailler sur deux fronts : d'une part, un travail critique avec les gouvernements et les acteurs étatiques, pour promouvoir la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. D'autre part, il s'agit de faire pression sur d'autres acteurs méta-étatiques puissants, qui gèrent/manipulent les mécanismes de gouvernance politique et financière ayant une influence sur la définition des politiques publiques ultérieures. Nous parlons, par exemple, des organisations financières multilatérales et, bien sûr, des agences et organes des Nations Unies, entre autres.

Dans un premier temps, il est souhaitable que les membres de la CME participent au débat national sur l'éducation, afin de progresser vers les objectifs du programme mondial de l'éducation, de l'ODD 4 et des accords du Sommet sur la transformation de l'éducation.

Dans un deuxième temps, il est conseillé d'exercer une pression constante sur les organisations multilatérales et surtout financières, telles que les banques multilatérales et le Fonds monétaire international, afin que leurs politiques et décisions soient adoptées dans le cadre international des droits de l'homme et respectent ainsi les objectifs du programme mondial pour l'éducation à l'horizon 2030.

Le lobbying auprès des parlementaires est particulièrement pertinent, non seulement pour promouvoir les réformes juridiques permettant de progresser dans le programme mondial pour

l'éducation à l'horizon 2030, mais aussi pour veiller à ce que la législation nationale soit approuvée conformément au droit international relatif aux droits de l'homme.

Les coalitions nationales de l'éducation et les autres membres de la CME travaillant au niveau national devraient prendre part aux auditions, réunions, séminaires, conférences, etc. organisés par les institutions publiques dans le cadre de la coordination du secteur de l'éducation, afin de participer à l'analyse de la situation et d'influencer la prise de décision.

Il est également essentiel de renforcer la consultation des organes de gouvernance et de coordination qui opèrent actuellement sur le terrain, comme les groupes locaux pour l'éducation (GLPE), les comités intergouvernementaux et d'autres organes ponctuels, ainsi que de renforcer les relations de travail avec d'autres acteurs en dehors du secteur de l'éducation, comme la santé et les droits génésiques, la justice climatique, le travail, la justice fiscale, l'égalité de genre, le handicap, etc.

Enfin, il convient que les membres de la CME travaillant au niveau national participent également aux espaces de plaidoyer internationaux, si l'occasion se présente, tels que les regroupements de la société civile au sein du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), en particulier lorsqu'ils ont la possibilité de présenter leurs rapports ou de participer à des discussions au cours desquelles leurs expériences peuvent enrichir le débat.

Contentieux stratégique

Le contentieux stratégique n'est pas une activité courante au sein du mouvement. Cela nécessite des degrés de spécialisation juridique qui ne sont pas toujours à la portée des membres de la CME. Cependant, il a été démontré que le contentieux stratégique (basé sur des cas emblématiques pouvant donner lieu à une jurisprudence contraignante) est un moyen d'amener les États à adopter des politiques publiques universellement applicables.

L'association avec des organisations spécialisées dans le contentieux des droits de l'homme pourrait être envisagée par les membres de la CME.

Rapports et suivi

La rédaction de rapports est un processus fondamental dans les organisations. C'est l'activité idéale pour rendre compte du travail effectué et, en faisant connaître les réalisations et les défis, cela contribue également à accroître de manière transparente la crédibilité et la confiance.

Le rapport est également un moyen de diffusion et de plaidoyer, à condition que les conclusions et l'analyse soient dûment étayées.

Tous les membres de la CME doivent prendre au sérieux les processus de reddition de compte et être conscients des avantages liés à leur mise en œuvre.

La préparation et la présentation annuelles des rapports « Pleins feux » sont fondamentales pour le mouvement, car cela présente les résultats et les conclusions que les États refusent

généralement de présenter et aident les coalitions à identifier les domaines critiques pour leur travail de plaidoyer.

Les rapports constituent également un élément central des processus de suivi, qui doivent eux aussi être soigneusement planifiés.

Chaque membre devrait disposer d'un cadre de suivi et d'évaluation qui englobe toutes les actions de plaidoyer. Ce processus est essentiel à la planification de la stratégie et permet toujours d'améliorer les actions présentes et futures.

Niveaux régional et international

Lors de l'élaboration de leurs plans de plaidoyer, le secrétariat mondial de la CME et les membres régionaux devraient tenir compte des principes généraux énoncés dans ce cadre, ainsi que des actions clés suggérées pour le niveau national.

Soutenir les plans d'action des CNE

Les membres régionaux et le Secrétariat mondial de la CME jouent un rôle important dans le mouvement, non seulement parce qu'ils sont responsables de leurs propres activités, mais aussi parce que le rôle de coordination et de soutien qu'ils développent est crucial pour maintenir une mise en œuvre adéquate et une orientation politiquement réactive sur la scène internationale.

Les membres régionaux et le secrétariat de la CME ne sont pas des entités isolées, mais s'inspirent du travail réalisé au niveau national.

Cela signifie que leur première responsabilité en matière de plaidoyer est de soutenir et d'améliorer le travail des coalitions nationales de l'éducation. Ce travail de coordination et de soutien est urgent et inévitable et devrait être soutenu par le conseil d'administration de la CME.

Participer dans les espaces internationaux de plaidoyer

Depuis sa création, la CME a joué un rôle central dans les débats internationaux sur l'éducation. Cette implication n'est pas accidentelle, mais est due au poids politique du mouvement, qui est le plus grand réseau de la société civile œuvrant pour le droit de l'homme à l'éducation.

Les espaces de gouvernance et de discussion internationaux auxquels la CME participe comprennent, entre autres, le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), le Forum politique de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies et ses structures de consultation et de participation, ainsi que le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, les organes de traités et les procédures spéciales, l'UNESCO et ses organes de suivi du programme mondial pour l'éducation de l'ODD 4, l'UNICEF, la Commission de la condition de la femme, les organes de défense des droits de l'homme de l'Union africaine, la Commission interaméricaine des droits de l'homme, entre autres.

Le secrétariat de la CME et les membres régionaux devraient faciliter et soutenir la participation de leurs membres dans leurs activités, et promouvoir l'utilisation de ces forums pour la diffusion du travail réalisé au niveau national, tout en veillant à ce que les coalitions nationales de l'éducation bénéficient de la portée de ces forums.

Participation à des conférences internationales

Les conférences internationales sont l'occasion de discuter et d'échanger sur des thèmes d'actualité qui intéressent le mouvement. Nous devrions donc promouvoir nos positions et nos recommandations politiques afin de créer des liens entre nos membres et d'adopter une position visible dans nos domaines stratégiques.

Afin de préparer la participation à ces conférences, le secrétariat de la CME et les membres régionaux doivent rassembler et systématiser les visions du mouvement, afin qu'une position coordonnée soit exprimée. Les résultats ou conclusions des conférences doivent toujours être communiqués aux membres.

Dans la mesure du possible, la participation directe et représentative des groupes d'intérêt de la CME sera recherchée.

Participation aux forums et réseaux de la société civile

Il existe un certain nombre de forums et de réseaux dirigés par la société civile auxquels participent les membres régionaux de la CME et le Secrétariat mondial. La CME est prête à contribuer et à s'engager dans des actions critiques au sein de ces espaces, fréquemment ouverts à la participation de nos membres.

Compte tenu du grand nombre d'approches de ces forums et réseaux (enseignants, jeunes, handicap, genre, justice fiscale, financement), les membres régionaux et le Secrétariat devraient encourager la participation conjointe des représentants des coalitions nationales de l'éducation et envisager la participation de « chefs de file thématiques » au sein du mouvement.

Renforcer le plaidoyer du mouvement de la CME sur les questions thématiques clés

Le plan stratégique de la CME offre le contexte idéal pour mettre en œuvre des actions de plaidoyer à l'échelle mondiale visant un changement transformationnel et pour accroître notre impact.

L'Observatoire du financement de l'éducation est l'une de ces initiatives, dont le succès dépend entièrement de l'implication directe des coalitions nationales de l'éducation.

Il s'agit d'un cas paradigmatique de la nécessité d'un travail étroit et coordonné aux niveaux national, régional et international.

Les membres nationaux de la CME participant à l'Observatoire devraient inclure cette initiative dans leurs propositions de financement, tandis que le Secrétariat mondial de la CME dispose de la structure technique nécessaire pour la mettre en œuvre.

La mise en œuvre de la stratégie de la CME relative à l'égalité de genre est un autre exemple où l'action doit être menée au niveau national, avec le soutien de structures régionales et internationales, puisque les transformations sociales, culturelles et politiques doivent avoir lieu avec une plus grande urgence, au niveau de la communauté.

Pour progresser dans ces domaines, tous les membres de la CME doivent parvenir à des accords politiques et opérationnels dès que possible.

Initiatives de renforcement des capacités

Les membres régionaux de la CME et le Secrétariat mondial sont appelés à promouvoir et à développer des activités et des outils de formation pour nos membres, visant à développer des compétences techniques et à mettre à jour les connaissances sur les droits de l'homme, en général, et le droit à l'éducation, en particulier.

L'organisation de ces activités (introduction et spécialisation) devrait être permanente. Les cours, les manuels, les boîtes à outils, etc., devraient être adaptés au public auquel ils sont destinés et faciliter les échanges intergénérationnels, interethniques et internationaux, en assurant l'équilibre nécessaire entre les hommes et les femmes parmi les participants.

Exploiter les connaissances existantes, apprendre des diverses pratiques des différentes régions et, collectivement, comprendre et élaborer des stratégies en matière d'éducation et de développement

Comprendre et élaborer des stratégies en matière d'éducation et de développement, l'approche de la CME en matière de renforcement des capacités n'est pas descendante ou prescriptive.